

CDEN du 14 novembre 2017

Déclaration préalable de l'UNSA Education

Monsieur le Préfet, Madame la vice-présidente du Conseil Départemental, Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, nous remercions les services de la Direction Académique pour la qualité des documents transmis. Nous remercions Mme la Directrice Académique pour avoir dissocié les CTSD des CDEN.

Cette rentrée aura été marquée par un nombre conséquent d'écoles qui ont choisi un retour aux 4 jours, il a aussi fallu mettre en place en urgence des évaluations en CP. Elles ont été faites à la hâte par la DGESCO pendant l'été pour répondre à la commande ministérielle... le résultat est bâclé, et n'est pas validé sur le plan scientifique. On est loin de la qualité des anciennes évaluations, même si celles-ci interrogeaient déjà sur leurs objectifs. Dès le départ nous avons alerté le ministère qui nous a entendus et par le biais d'un courrier adressé aux recteurs, a tempéré l'importance et l'intérêt de ces évaluations.

Pour le premier degré, nous ne pouvons que constater la baisse des effectifs, non sans déplorer qu'elle impacte plus les écoles de notre service public d'Education que celles du privé (- 1336 élèves dans le public, - 324 dans le privé en deux ans).

Conformément à ce que nous avons pu dire dans ces instances ces dernières années, la diminution de la scolarisation en maternelle est proportionnellement plus importante dans les écoles publiques que celles du privé...

Nous n'oublions pas la réalité démographique mais nous pensons toujours que le fait de ne plus comptabiliser, spécificité de notre département, pour la carte scolaire, les tout petits que dans les écoles en Education Prioritaire ou en politique de la ville a un effet sur la scolarisation en maternelle de nos écoles publiques.

En ce qui concerne les fusions, nous rappelons encore nos réserves lorsque celles-ci ne sont pas le fruit d'un consensus entre les acteurs de l'école publique... Outre la perte de spécificité de la maternelle à laquelle l'UNSA-Education est très attachée, nous avons toujours des inquiétudes quant à la globalisation des effectifs qui pourrait être un boomerang dangereux lorsque les dotations seront moins positives, un scénario qui pourrait très vite impacter nos contrées costarmoricaines (nous craignons aussi l'impact des classes dédoublées à mettre en place, nombre d'écoles de nos secteurs ruraux ou classés en politique de la vielle accueillent des enfants socialement défavorisés voire très défavorisés et ne sont pas Education Prioritaire)...

Nous tenons aussi à vous rappeler la situation toujours difficile des enseignants référents tout comme celle des réseaux d'aide qui ne fonctionnent pas toujours de manière optimale, et pourtant les besoins sont réels et croissants ? Nous n'oublions pas nos collègues directeurs qui ont toujours et encore plus de tâches à accomplir.

Nous demandons toujours que la priorité donnée au bilingue soit suivie de moyens spécifiques.

Autre constat : l'augmentation conséquente des enfants scolarisés en ASH dans le public. Il est utile de rappeler que 80% des élèves scolarisés en ASH dans le premier degré, le sont dans le public (le taux global de scolarisation dans le 1^{er} degré, étant lui de 70 % / 30 %). Cela monte à 85 % en SEGPA.

Nous dénonçons toujours la suppression massive de contrats aidés, malheureusement actée il y a quelques jours à l'Assemblée Nationale. Nous réitérons nos fortes inquiétudes quant à cette suppression prévue de contrats aidés, pourtant indispensables.

Pour ce qui est du second degré, nous ne pouvons que constater la hausse beaucoup plus importante, en collège, dans le privé (+103) que dans le public (+16). On peut toutefois se réjouir que le nombre d'ouvertures de divisions soit supérieur au nombre de fermetures.

Puisque nous allons aborder les LGT, nous regrettons que les moyennes y soient toujours aussi élevées.

Le rapport public/privé nous convient mieux en LGT : +178 dans le public / +96 dans le privé.

Toutefois, comme les années passées, il est surprenant de constater une hausse de +274 en LGT alors que dans le même temps, les LP perdent 119 élèves ! (-62 public / -57 privé). Comment expliquer cet état de fait autrement que par une volonté politique d'affaiblir les Lycées Professionnels ?

Une situation précise nous préoccupe fortement : celle du Lycée Pro de Rostrenen, deux délégations ont été reçues à Rennes : la Région aurait ajourné ses prévisions.

La lecture des effectifs totaux des collèges met en exergue la problématique des tout petits établissements : la thématique de la ruralité est réelle dans notre département.

Nous souhaiterions par ailleurs qu'un bilan soit fait sur la scolarisation dans les établissements hors contrat de notre département et à domicile dans notre département.

Nous souhaiterions avoir :

- la liste des établissements hors-contrat présents dans notre département et une statistique concernant l'instruction dans la famille ;

- la périodicité des contrôles effectués dans les établissements hors contrat et pour l'instruction dans la famille ;

- Un bilan régulier en CDEN de ces contrôles et une information sur les mesures mises en œuvre.

Notre ultime demande portera sur la mise en place des « Devoirs Faits », elle aussi dans la précipitation. L'UNSA-Education s'oppose aux effets d'annonce en matière de politique éducative, là où nous avons tant besoin d'une école durable et de politiques de long terme.

Pour l'Unsa Education, la place du travail personnel au collège doit effectivement être repensée, mais le traitement de la difficulté ne peut pas se limiter à un empilement de dispositifs en dehors de la classe qui ne tiennent pas compte des rythmes de l'élève.

Nous terminerons en rappelant le fort attachement de l'UNSA-Education au Service Public d'Education et donc à la Fonction Publique particulièrement malmenée par notre Président et son Gouvernement dont ce n'est assurément pas la priorité.

Les attaques contre les fonctionnaires sont multiples et nous tenions à signaler et rappeler qu'ils garantissent le service public sur l'ensemble de notre territoire.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le jour de carence, les arguments avancés par le ministre : réduire le micro-absentéisme, rétablir l'équité avec le privé ou réaliser des économies, sont mis bien à mal dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique (édition 2017).

Nous tenons à vous communiquer quelques faits et chiffres :

- Sur le nombre moyen annuel de jours d'absence pour raison de santé, la Fonction Publique d'État est à 12,3, le privé étant quant à lui à 16,6.

- Proportion de salariés absents au moins 1 jour au cours d'une semaine pour raisons de santé est de 3 en 2016 pour la FPE contre 3,8 pour le privé.

- Le délai de carence n'a pas d'impact pour beaucoup de salariés du secteur privé couverts par leur entreprise.

- En 2012, seuls 5% des arrêts pour maladie ordinaire étaient de moins de 4 jours.

- L'application du jour de carence permettra une économie annuelle mais alourdira considérablement les charges de gestion.

- Le délai de carence risque fort d'augmenter la durée des arrêts et donc le coût global.

Stigmatiser des personnels au service de leurs concitoyens est un choix, diminuer l'ISF en est un autre...

Nous vous remercions de votre attention.